

Envoi par courriel et par courrier

Projet d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel  
De-Champlain entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec

6211-23-022

Québec, le 9 août 2013

Monsieur Philippe Plante  
Chargé de projet  
Direction de l'aménagement et de l'architecture  
Commission de la Capitale Nationale  
Édifice Hector-Fabre  
525, boul. René-Lévesque Est, R.-C  
Québec (Québec) G1R 5S9

**Objet : Projets d'aménagement de la phase 3 de la promenade Samuel-De Champlain  
entre la côte de Sillery et la côte Gilmour à Québec**

**Questions complémentaires au DQ2 du 9 août 2013 (DQ2.4)**

---

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude du dossier en référence, désire obtenir davantage de précisions sur les réponses précédemment fournies au document DQ2:

Compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux, et le fait étant qu'il s'agit à nouveau d'un complément d'information à une question datant du 26 juin dernier, une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée, soit d'ici le **13 août 2013, 17 heures**.

### **COMPLÉMENT D'INFORMATION**

La question n° 9 du 26 juin dernier (DQ2) demandait à la CCNQ une coupe transversale à l'endroit le plus étroit de la promenade.

Les deux coupes transmises ne correspondent pas à l'endroit recherché. Sur la première coupe (DQ2.1.5), la piste cyclable du *Corridor du littoral* n'est pas en surplomb tandis que la seconde coupe (DQ2.2.1 et DQ2.3.1) semble en aval (au nord) de la zone d'étagement avec surplomb.

La commission réitère donc la demande en situant l'emplacement souhaité sur l'illustration ci-jointe en précisant que la coupe doit :

- se trouver là où la falaise et l'enrochement riverain sont les plus rapprochés et où le terre-plein est le plus étroit, et
- inclure le surplomb sur pilotis de la piste cyclable.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Marie-Josée Harvey  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission

p.j. (1)



Coupe  
transversale  
à tracer

© 2013 Google

Image © 2013 Aero-Photo Inc

© 2010 Google